

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**9 FÉVRIER 2009**

À une séance extraordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, lundi le 9<sup>ième</sup> jour de février 2009. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Bernard Maltais.

**1. CONSTATATION DU QUORUM.**

Le maire, Monsieur Bernard Maltais constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h.

**2008-02-14**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour de l'avis de convocation.

**2008-02-15**

**5. DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR LES PLANS ET DEVIS DU DÉVELOPPEMENT CHEMIN TREMBLAY.**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire entreprendre les travaux pour développer une partie du chemin Tremblay;

**ATTENDU** que la demande de soumission est sur invitation et ce à :

- Roche & Associés ltée.;
- CIMA +
- Dessau Soprin

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Ginette Boily, appuyé par Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs demande des soumissions sur invitation à :

- Roche & Associés ltée.,
- CIMA +
- Dessau Soprin

Pour :

- La réalisation des plans et devis pour le développement résidentiel du chemin Tremblay consistant à installer les services d'aqueduc, d'égout

domestique, d'égout pluvial ainsi que la mise en place d'une structure de rue et de son revêtement en béton bitumineux.

- La demande de C.A. auprès du ministère de l'Environnement,
- Une étude de drainage pour le développement résidentiel,

Sur une soumission séparée, une proposition de services pour la réalisation du plan pour le prolongement des réseaux câblés souterrains pour le développement du chemin Tremblay. La proposition sera pour les vingt-sept (27) nouveaux terrains.

Les soumissions devront être cachetées et déposées au bureau de la municipalité situé au 119 rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs, avant 16 heures vendredi le 27 février 2009 et elles seront ouvertes le même jour à 16h05.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**2009-02-16**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance extraordinaire est levée à 20h35.

**MAIRE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**